# Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes réalisées par Appro & Services. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des CGV, sauf accord écrit préalable contraire.

**1. Commandes**

Une commande n'est définitive qu'après acceptation écrite de notre part et envoi d'un accusé de réception. Toute commande transmise est irrévocable. Toute demande de modification ou d'annulation doit être formulée par écrit dans un délai de 48 h maximum après la commande et avant l'expédition. Nous nous réservons toutefois le droit de refuser toute modification.

**2. Livraison**

Les délais de livraison sont indicatifs. Un retard ne peut justifier ni annulation, ni refus des produits, ni indemnisation. Si le client ne prend pas livraison après mise en demeure, nous pouvons exiger l'exécution du contrat ou considérer la vente comme résolue, les acomptes restant acquis.

**3. Transfert de propriété et des risques**

Les risques liés aux produits sont transférés au client dès leur délivrance :

- Par enlèvement de nos locaux, ou
- Par déchargement à l'adresse du client.

La propriété des produits n'est transférée qu'après paiement intégral. En cas de non-paiement, nous pouvons reprendre les marchandises, présumées être celles encore impayées, aux frais du client.

**4. Responsabilités et garanties**

Appro & Services agit comme distributeur : seules les garanties légales et les garanties du fabricant s'appliquent. Nous accompagnons le client dans les démarches SAV (transmission, envoi des produits, suivi). Toute demande de garantie doit être adressée rapidement, accompagnée de la facture et d'un descriptif précis. Aucune garantie ne s'applique en cas de mauvaise utilisation, négligence, modification ou réparation non autorisée. Les délais d'intervention relèvent exclusivement du fabricant.

**5. Paiement**

Les factures sont payables à 30 jours à compter de la réception des marchandises. Les prix sont indiqués en euros, hors taxes, hors transport, selon les tarifs en vigueur au jour de la commande. En cas de retard de paiement ou d'informations financières défavorables, nous pouvons suspendre les livraisons, refuser de nouvelles commandes ou exiger des garanties/paiements comptants.

**6. Pénalités de retard**

En cas de retard, les pénalités s'appliquent de plein droit, sans rappel :

- Indemnité forfaitaire de 1,5 % du montant dû,
- Indemnité légale de 30 € pour frais de recouvrement,
- Suspension des livraisons et/ou résolution de la vente.

**7. Réclamations**

Toute réserve doit être émise à la livraison. Le client dispose de 48 h pour contrôler la marchandise. Au-delà, ou en cas d'utilisation/cession du produit, aucune réclamation pour défaut apparent ne sera recevable. Les réclamations n'autorisent pas la suspension des paiements.

**8. Loi applicable et juridiction**

Les CGV sont soumises à la **loi française**. Tout litige relève de la **compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Épinal**, même en cas de pluralité de défendeurs ou de nationalités différentes. L'acceptation de la confirmation de commande ou la prise de livraison vaut acceptation intégrale des CGV, y compris la réserve de propriété.

Notre Politique de confidentialité est disponible à l'adresse suivante : www.approetservices.com.